








VOTRE COMPARATIF SECTORIEL : MARS 2013

SECTEUR D'ACTIVITÉ : **Restauration traditionnelle**CODE NAF : **5610A**

MA POSITION PAR RAPPORT AU SECTEUR

	 Mon Entreprise	 Mon Secteur	
ACTIVITÉ	<i>Depuis 12 mois</i>		
Taux de croissance	+0,1%	+0,5%	
GESTION	<i>Depuis 12 mois</i>		
Taux de marge	73%	66,8%	
Poids des charges de fonctionnement	N/C	20,3%	
Masse salariale	30,3%	31,1%	
Taux de charges sociales	26%	28,7%	
TRÉSORERIE	<i>Ce mois-ci</i>		
Solde de trésorerie en jours de CA	17j	15j	

N/C : Non communiqué

INDICE DE PERFORMANCE (note sur 20)



L'indice de performance se base sur votre taux de croissance, votre marge, vos charges de fonctionnement et votre trésorerie.

COMMENTAIRE

Au mois de mars et depuis 12 mois, le taux de croissance de votre entreprise est de 0,4 pt moins important que celui de votre secteur d'activité, et votre taux de marge se positionne lui 6,1 pts au-dessus.

En parallèle votre trésorerie correspond à 2 jours de chiffre d'affaires de plus.

Pour finir le taux de votre masse salariale est 0,8 pt en-dessous de votre secteur d'activité, alors que votre taux de charges sociales se place 2,7 pts en-dessous.

Cessions d'entreprises : des transactions reparties à la hausse

« Le troisième Baromètre Bodacc, qui analyse les ventes et cessions de fonds de commerces et d'industries en France de 2008 à 2012, annonce des résultats relativement encourageants. [...] Le secteur HRC compte plus de 14 000 changements de main, 10 658 pour la seule restauration. [...] C'est l'hôtellerie qui tire les prix. Ils sont plus de 800 établissements hôteliers à avoir été repris en 2012 pour 342 000 euros en moyenne, et plus de 200 campings à 335 000 euros. »

Le Chef, 9 avril 2013

 [Les résultats du baromètre sur le site du Bodacc](#)

 [Lire l'article](#)

3 juillet 2013 : attention aux nouvelles normes sur les ascenseurs

« L'arrêté du 18 novembre 2004 relatif aux travaux de sécurité à réaliser dans les installations d'ascenseurs a établi de nouvelles normes pour les ascenseurs. Ces normes concernent à la fois les ERP (établissements recevant du public, comme les cafés, restaurants et hôtels) et les locaux d'habitation. Elles sont réparties en 3 échéances : 31 décembre 2010, 3 juillet 2013, et 3 juillet 2018. »

L'article résume les mises aux normes exigées au 3 juillet 2013.

Synhorcat, 24 avril 2013

 [Lire l'article](#)

Loger son personnel saisonnier : les règles à respecter

« Aucune obligation légale ou conventionnelle n'impose de loger les salariés saisonniers. Pourtant, la fourniture du logement par l'employeur constitue un atout indispensable pour recruter du personnel qualifié et motivé. [...] Il convient de préciser dans le contrat de travail que la fourniture du logement constitue un accessoire à ce même contrat. Par conséquent, le logement n'est pas soumis à la réglementation relative au bail d'habitation. [...] La mise à disposition du logement est précisée dans le contrat de travail par une clause spécifique. [...] La fourniture par l'employeur d'un logement à titre gratuit à un salarié constitue, au regard de la réglementation de Sécurité sociale, un avantage en nature et est, à ce titre, soumise à cotisations sociales. »

L'Hôtellerie Restauration, 18 avril 2013

 [Lire l'article](#)

Le permis de former aux Assises des métiers de l'hôtellerie restauration

« Régis Marcon, chef 3 étoiles de Saint-Bonnet-le-Froid, explique le bien-fondé de cette action dont la mise en place a été signée le 10 janvier par les organisations professionnelles. »

L'Hôtellerie Restauration, 5 avril 2013

 [Lire l'article](#)
